

Déclic Nature 66

7^e édition spécial "Petites bêtes"

Ouverture le 1er mai 2021, clôture le 31 août 2021 à minuit.

Ce concours a pour finalité de faire découvrir et partager la nature sauvage, en proposant cette année une mention spéciale pour l'approche des « petites bêtes », si souvent oubliées, craintes ou méprisées alors qu'elles jouent un rôle indispensable dans tous les écosystèmes comme ceux des Pyrénées-Orientales. Ainsi la présentation de clichés des photographes contribuera à la sensibilisation et à la protection du patrimoine naturel. Ce concours est une invitation à poser un regard original sur les espaces naturels et en particulier celui des réserves naturelles.

LES PHOTOS

Le nombre de photographies en catégorie adulte est limité à 3 ainsi que pour la catégorie jeune (moins de 18 ans).

Chaque cliché doit être accompagné d'informations sur :

- La photo : titre de la photo, lieu et date de la prise de vue ;

- Les auteurs : nom, prénom, adresse postale, adresse mail et numéro de téléphone.

- Un commentaire de deux lignes maximum (conseillé).

Ce fichier texte, ainsi que les photos seront envoyés par e-mail sous la forme « concours-photo-nom-prénom ».

Chaque image devra être en format jpeg ou tiff et sera nommée ainsi : nom_prénom_titre de la photo.jpeg (ex : tom_sawyer_coccinelle_à_point_.jpeg)

La plus haute définition de l'image est demandée avec une qualité minimum de 300 dpi, pour une taille de 2000x3000 pixels minimum (meilleur rendu pour l'impression).

Les photos ne respectant pas ces critères seront éliminées.

ENVOI ET INSCRIPTION

Vous avez réussi à photographier de magnifiques paysages, roches, animaux ou végétaux dans un espace naturel comme une réserve naturelle du département des PO ?

Alors n'attendez plus ! Rien de plus simple !!!

Téléchargez dès à présent le bulletin d'inscription et le règlement en bas de page (en.pdf ou .odt) et envoyez-nous sans plus attendre vos photos par mail à declic.nature66@gmail.com

ATTENTION !

- Les photos doivent être prises dans les espaces naturels du département des Pyrénées-Orientales.

- Les photos doivent être obligatoirement accompagnées du bulletin d'inscription pour que la participation soit validée.

- Les photographies dénotant un dérangement manifeste des espèces, par exemple piétinement, cueillette...ou plus généralement un non-respect de l'environnement de la part de l'auteur ne seront pas acceptées.

LES LOTS À GAGNER

- 1 prix classement général adulte : 1 livre

- 1 prix spécial « Petites bêtes » : 1 livre

- 1 prix spécial « coup de cœur » du public : 1 livre

- 1 prix pour le classement général jeunes moins de 18 ans : 1 livre



Compte tenu de la COVID 19, une mise à jour des sites et dates d'expositions sera précisée sur notre site web. Merci de votre compréhension.